



Valbiotis consolide son développement de solutions de santé naturelles innovantes en intégrant l'exploration de micro-algues produites en Nouvelle-Calédonie, au travers d'un accord exclusif avec l'ADECAL-Technopole et l'IFREMER

- Un accord tripartite qui intervient plus de 8 ans après le démarrage des opérations de bioprospection des eaux côtières calédoniennes et de la sélection des espèces à fort potentiel de croissance par l'ADECAL-Technopole et l'IFREMER dans le cadre du projet AMICAL.
- Une souche de micro-algues déjà sélectionnées dont la montée en échelle et la production industrielle seront assurées en Nouvelle-Calédonie en bassins extérieurs (raceways).
- Des droits d'exploitation exclusifs et mondiaux pour Valbiotis, dans le domaine de la santé¹.
- Un lancement des explorations *in vitro* et *in vivo* dès l'automne 2021 au sein de la plateforme de R&D de Valbiotis à Riom (63) ayant pour objectif de développer de nouvelles solutions de santé dans un marché mondial des micro-algues estimé à 3,8 milliards de dollars².
- Un co-développement financé à parts égales, à fort potentiel et cohérent avec l'expertise du végétal de Valbiotis, dans le respect du protocole de Nagoya.
- Aucun impact sur l'horizon de trésorerie de Valbiotis (S1 2024).

La Rochelle, le 24 septembre 2021 (7h35 CEST) - Valbiotis (FR0013254851 – ALVAL, éligible PEA / PME), entreprise de Recherche et Développement engagée dans l'innovation scientifique, pour la prévention et la lutte contre les maladies métaboliques, annonce la consolidation de son développement de solutions de santé naturelles innovantes, en intégrant l'exploration de micro-algues produites en Nouvelle-Calédonie, au travers d'un accord exclusif avec l'ADECAL-Technopole et l'IFREMER. Ce programme doit permettre de valoriser une banque de souches à fort potentiel sélectionnées par l'ADECAL-Technopole et l'IFREMER depuis 2013 en Nouvelle-Calédonie dans le cadre du projet de recherche conjoint « AMICAL ».

Au sein de sa plateforme préclinique de Riom, Valbiotis mènera les travaux nécessaires pour démontrer les bénéfices de ces souches de micro-algues sur la santé, dans la perspective de dépôts de nouveaux brevets. Une fois cette validation scientifique acquise, la production sera assurée en Nouvelle-Calédonie pour la montée en échelle industrielle, grâce à des infrastructures pilotes existantes et opérationnelles dont la technologie et les savoir-faire seront transférés à des opérateurs privés. Pour leur mise sur le marché, ces nouvelles solutions de santé nécessiteront certainement l'obtention des statuts réglementaires « GRAS » aux États-Unis et « Novel Food » en Europe. Elles pourraient être incorporées dans des denrées alimentaires, se présenter sous forme de compléments alimentaires ou encore, formulées en nutrition médicale.

¹Le domaine d'exploitation est défini comme suit : «Nutraceutique, médicaments et dispositifs médicaux en santé humaine et animale dans le cadre strict de la prévention et du traitement des maladies métaboliques suivantes : diabète, dyslipidémie, hypertension artérielle, surpoids, obésité, NAFLD (Non-alcoholic fatty liver disease).

²Global Microalgae Market Growth 2019-2024, Fior Markets, 2019 ; <https://www.fiormarkets.com/report/global-microalgae-market-growth-2019-2024-372987.html>

L'accord tripartite avec l'ADECAL-Technopole et l'IFREMER prévoit des droits exclusifs d'exploitation commerciale de ces micro-algues pour Valbiotis¹. Le marché des micro-algues enregistrera un taux de croissance annuel de 3,5 % pour atteindre 3,8 milliards de dollars en 2024².

Sébastien PELTIER, CEO, Président du Directoire de Valbiotis, déclare : « *C'est un programme de Recherche & Développement qui me tient à cœur depuis des années et que je suis heureux de concrétiser aujourd'hui avec l'ADECAL-Technopole et l'IFREMER. L'utilisation des ressources végétales, terrestres comme marines, est une réponse aux besoins de santé de demain. Ce marché en pleine croissance bénéficie de la forte demande mondiale de molécules innovantes, naturelles et efficaces pour la santé. Puisque l'identification et la combinaison de substances actives végétales est au centre de notre expertise, il est tout à fait rationnel d'étendre notre savoir-faire vers les biotechnologies marines et les micro-algues, dont les propriétés bénéfiques devraient permettre le dépôt de nouveaux brevets. Au-delà, contribuer au développement d'une filière innovante de production de micro-algues en Nouvelle-Calédonie, participer à la croissance économique locale et valoriser durablement la biodiversité du lagon représentent des objectifs de développement durable engageants pour Valbiotis.* »

Adrien RIVATON, directeur général de l'ADECAL-Technopole, précise : « *Nous avons développé un pôle marin afin de contribuer au développement de l'économie bleue et plus spécifiquement pour favoriser le développement des secteurs de l'aquaculture et des biotechnologies marines, en s'appuyant sur la richesse des écosystèmes marins locaux, dont le potentiel de valorisation est encore largement sous-exploité. La collaboration de recherche avec Valbiotis ouvre de nouvelles opportunités d'expérimentation sur les micro-algues et des perspectives prometteuses pour notre territoire.* »

Romain CHARRAUDEAU, directeur du partenariat et du transfert pour l'innovation à l'IFREMER conclut : « *L'IFREMER est un lieu où se rassemblent les savoirs et les compétences en matière de recherche, de technologie et d'innovation sur le milieu marin. Il joue un rôle d'inspirateur, de catalyseur, assurant la mobilisation des communautés scientifiques via des approches partenariales qui consistent à associer des acteurs publics/privés dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de recherche. C'est dans le cadre de cette stratégie que la collaboration de recherche a été conclue avec Valbiotis.* »

Valbiotis, l'ADECAL-Technopole et l'IFREMER sont sensibles au respect des trois piliers du Protocole de Nagoya entré en vigueur le 12 octobre 2014 et issu de la Convention sur la Diversité Biologique. Ils s'engagent à ce titre à réaliser leurs activités de recherche et développement conformément aux réglementations APA³ applicables et à en assurer la traçabilité auprès des autorités compétentes avant la mise en œuvre de tout programme de recherche nécessitant l'utilisation de matériel biologique.

Les micro-algues : une ressource d'avenir pour l'alimentation et la santé humaine

D'une taille de l'ordre du micromètre, ces organismes végétaux marins, plus connus sous le nom de « phytoplancton », constituent une source de biodiversité remarquable, encore largement inexplorée, et une ressource abondante valorisée par les biotechnologies marines.

Ces micro-organismes à croissance rapide utilisent la lumière pour générer une biomasse à la fois riche en protéines, lipides et sucres, en composés bioactifs (polyphénols, tocophérols, acide ascorbique) et en pigments (chlorophylle, caroténoïdes, phycobilines)^{4,5}. La diversité de ces molécules d'intérêt et leur facilité de production constituent un vaste potentiel d'innovation pour les secteurs de la nutrition et de la santé, mais également de l'énergie, de la chimie ou de la cosmétique, avec des applications industrielles déjà disponibles^{4,5}. Dans le domaine de la santé, les micro-algues présentent par exemple des propriétés antibactériennes, antifongiques, anti-radicalaires, anti-inflammatoires ou anti-tumorales⁵.

Le marché des micro-algues enregistrera un taux de croissance annuel de 3,5 % pour atteindre 3,8 milliards de dollars en 2024².

³La réglementation d'accès et de partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées (APA).

⁴Microalgues: les coulisses d'une révolution, Le Journal du CNRS, avril 2019 ; <https://lejournald.cnrs.fr/diaporamas/microalgues-les-coulisses-dune-revolution>

⁵Aquaculture de micro-algues en Nouvelle-Calédonie (AMICAL), IFREMER, Juin 2016 ; <https://nouvelle-caledonie.ifremer.fr/Biodiversite-et-ressources/Aquaculture-de-micro-algues>

AMICAL : un programme de valorisation des micro-algues, engagé en 2013 par L'Adecap-Technopole et l'IFREMER en Nouvelle-Calédonie

Issu d'un accord de collaboration et de co-propriété entre l'unité LEAD de l'IFREMER (Lagons, Ecosystèmes et Aquaculture durable en Nouvelle-Calédonie) et l'ADECAL-Technopole, le programme de recherche conjoint « AMICAL » a pour objectif le développement d'une filière innovante de production de micro-algues en Nouvelle-Calédonie et de valorisation des résultats de la recherche dans ce domaine. Il a bénéficié de financements de la Nouvelle-Calédonie, des trois Provinces, et de l'État.

Depuis 2013, le Laboratoire d'Étude des Micro-Algues (LEMA) et le Laboratoire Technologique des Micro-Algues (LTMA) ont ainsi mené leurs opérations de bioprospection des eaux côtières calédoniennes pour sélectionner les espèces à fort potentiel de croissance et constituer une souchothèque de micro-algues néo-calédoniennes d'intérêt.

Les travaux ont principalement porté sur la caractérisation biochimique des micro-algues sélectionnées : contenu énergétique, protéines et acides aminés, lipides et acides gras, sucres et substances naturelles bioactives à haute valeur ajoutée pour des applications en nutrition et santé. Ce travail de sélection des souches ouvre la voie aux expérimentations précliniques dont Valbiotis aura la charge dans le cadre de l'accord tripartite.

À propos de l'IFREMER

IFREMER est un établissement public à caractère industriel et commercial. Il contribue au système de recherche et d'innovation national, ainsi qu'à l'espace européen de la recherche, par la production de connaissances fondamentales via une approche systémique qui permet de mieux appréhender les processus qui régissent les écosystèmes et de comprendre les changements qui les affectent. L'IFREMER s'inscrit ainsi dans une logique de valorisation économique grâce à de nombreux partenariats avec le monde industriel ou économique, à la promotion des innovations de l'institut.

À propos de l'ADECAL

ADECAL Technopole, est une association loi 1901 majoritairement financée par l'État, la Nouvelle-Calédonie et ses trois provinces. Elle intervient en faveur de la compétitivité et l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie par l'expérimentation, le transfert et l'innovation, comprend 4 pôles (marin, terrestre, agroalimentaire et innovation) ainsi que des centres technologiques. ADECAL Technopole contribue à la valorisation des ressources naturelles marines et terrestres ainsi qu'à l'émergence de projets et filières innovants, en faveur du développement durable dans le but de diversifier l'économie calédonienne.

À propos de Valbiotis

Valbiotis est une entreprise de Recherche & Développement engagée dans l'innovation scientifique, pour la prévention et la lutte contre les maladies métaboliques en réponse aux besoins médicaux non satisfaits.

Valbiotis a adopté une approche innovante, visant à révolutionner la santé en développant une nouvelle classe de produits de nutrition santé conçus pour réduire le risque de maladies métaboliques majeures, en se basant sur une approche multicible permise par l'utilisation du végétal terrestre et marin.

Ses produits sont destinés à être concédés sous licence à des acteurs du monde de la santé.

Créée début 2014 à La Rochelle, l'Entreprise a noué de nombreux partenariats avec les meilleurs centres académiques. La Société a implanté trois sites en France – Périgny, La Rochelle (17) et Riom (63) – et dispose d'une filiale à Québec (Canada).

Membre du réseau « BPI Excellence » et bénéficiant du label BPI « Entreprise Innovante », Valbiotis dispose aussi du statut « Jeune Entreprise Innovante » et a obtenu un appui financier important de l'Union Européenne pour ses programmes de recherche via l'obtention de Fonds Européen de Développement Économique Régional (FEDER). Valbiotis est une entreprise éligible au PEA-PME.

Pour plus d'informations sur Valbiotis, veuillez consulter : www.valbiotis.com

↳ Contacts

Communication corporate / **Valbiotis**

Carole ROCHER / Marc DELAUNAY

+33 5 46 28 62 58

media@valbiotis.com

Communication financière / **Actifin**

Stéphane RUIZ

+33 1 56 88 11 14

sruiz@actifin.fr



Nom : Valbiotis
Code ISIN : FR0013254851
Code mnémonique : ALVAL
EnterNext© PEA-PME 150

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives sur les objectifs de Valbiotis. Valbiotis considère que ces projections reposent sur des informations actuellement disponibles par Valbiotis et sur des hypothèses raisonnables. Toutefois, celles-ci ne constituent en aucun cas des garanties d'une performance future et peuvent être remises en cause par l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et par un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont ceux décrits dans le Document d'Enregistrement Universel de Valbiotis approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 27 juillet 2021 (numéro de dépôt R 21-039), ce document étant disponible sur le site internet de la Société (www.valbiotis.com). Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions ou de titres financiers de Valbiotis dans un quelconque pays.